

Objectifs :

Cette action est la formation du technicien pour permettre d'acquérir les compétences nécessaires afin de préparer et de réaliser, dans les règles de l'art et en toute sécurité, des activités spécifiques de nettoyage de batteries sous tension.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

- d'identifier les batteries et d'en connaître les procédures d'accès,
- de préparer et valider un processus opératoire,
- de vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage,
- d'identifier les circuits d'électrification,
- d'identifier les circuits de court-circuit,
- d'identifier les risques spécifiques aux batteries,
- de mettre en oeuvre les moyens pour se prémunir de ces risques,
- de choisir, préparer, vérifier et mettre en oeuvre les EPI, l'outillage et le matériel pour nettoyer des batteries,
- de réaliser le nettoyage de batteries,
- de rendre compte à sa hiérarchie à la fin du nettoyage.

Cette formation est un module indépendant dans le cadre général de la formation aux travaux sous tension.

Personnes concernées :

Toute personne appelée à travailler sur des ouvrages en câbles à isolation synthétique.

Prérequis :

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et prérequis ci-après :

- posséder des notions élémentaires d'électrotechnique applicables sur les batteries (tension, courant, capacité, résistance).
- avoir reçu une formation aux risques électriques,
- mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le domaine considéré,

La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

Le participant doit avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.

Durée préconisée :

1 jour (7 heures) à raison de 7 heures par jour en présentiel

Périodicité :

La périodicité recommandée par la NF C18-510-1 est de 3 ans, elle ne peut excéder 4 ans pour des pratiques habituelles.

Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 8 personnes.

Moyens pédagogiques :

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

Mise en oeuvre des moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités.

Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire.

Remise à chaque stagiaire d'un cahier d'exercices regroupant les divers thèmes.

Support de formation téléchargeable en format numérique.

Formateur spécialisé.

Modalités d'évaluation de la formation :

Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation.

Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension citées. L'organisme de formation délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.

Validation de la formation :

Une appréciation d'aptitude délivrée à l'issue de ce stage ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'apprenant d'indice « T » sur les ouvrages de type « batteries ».

Programme :

Formation théorique:

- Vérification des prérequis, rappels de la NF C 18-510, CET, modes opératoires, fiches techniques et outillage.
- l'identification et de l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement),

Formation pratique:

- Brossage, nettoyage des bornes et de la connectique de batteries (sans déconnexion).
- Nettoyage des corps de batteries.

La maîtrise de ces exercices concourt à l'obtention des objectifs de formation